

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

Août 2025



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30–12h30	13h30 – 18h
Mercredi	8h30–12h30	13h30 – 18h
Jeudi	8h30–12h30	13h30 – 18h
Vendredi	8h30–12h00	Fermé
Samedi	9h00–12h00	Fermé

Café "L'AFTER"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar-Tabac - résultats sportifs journaux -

Lundi	7h30 – 13h	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 13h	17h – 20h
Jeudi	7h30 – 13h	17h – 1h
Vendredi	7h30 – 13h	17h – 1h
Samedi	8h – 13h	17h – 1h
Dimanche	9h – 13h	17h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Jeudi 11h00-12h30

Vendredi 8h30-12h00

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi plats à emporter

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Halte-Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Modification sur demande écrite

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h-13h30

16h-19h

Samedi 8h-13h

Dimanche 8h - 12h30

Déchetterie Kerorien Crédin

Lundi et samedi 14h à 18h30 en
été et 17 H en hiver du 1 octobre
au 1 avril

Ouvert le lundi et samedi matin
de 9h30 à 12H

Mesdames, Messieurs,

L'été bat son plein avec des températures très élevées et de nombreuses trombes d'eau tout aussi élevées pour nos organismes bretons. Nous sommes bien obligés de constater ce fameux réchauffement climatique. Certes, nous économisons les dégradations du réseau viaire lors des gels d'hiver, cela fait longtemps que ce n'est pas arrivé, mais la gestion de l'eau va se révéler de plus en plus délicate en été. Les projections de l'augmentation des températures, de la durée des fortes températures, de l'intensité des orages vont être difficile à gérer pour tout un chacun. Ces prévisions sont certaines, il n'y a aucun doute scientifique même si nous comptons pour tellement peu dans le monde et les solutions locales semblent si dérisoires. Pourtant, nous serons bien obligés d'en tenir compte pour éviter les nuisances de la dérive climatique, celles qui nous touchent directement.

Pontivy Communauté a élaboré en septembre 2023 un Plan Climat Energie pour planifier sur le long terme les actions à mener sur notre territoire. Ce que nous avons à faire est assez vertigineux. Les doutes sur l'impact des actions sont évidents mais pouvons-nous ne rien faire ? Je suis convaincu que nous devons agir sans attendre des autres ou du voisin. Au niveau communal, l'intensité des orages nous oblige à adapter notre réseau d'eaux pluviales un peu partout (exemple : rue du Moulin avec le renforcement des ponts-cadres et le décalage d'une entrée de champs sur cette même rue). Nous adapter à ces phénomènes extrêmes est devenu nécessaire. Nous pensions conserver les eaux pluviales du bourg dans les futures lagunes désaffectées mais la réglementation ne l'autorise pas au premier abord. Dans le lotissement Le Clos des Forges, nous avons recommandé l'installation de cuves de 3 à 5 m3 de récupération d'eaux pluviales (avec peu de succès). Pour le lotissement Ar Milin, nous l'avons imposé. Couper les arbres est une demande récurrente de nombreux kerfournois, nous demandons maintenant la règle du 2 pour 1. Vous demandez la coupe d'un arbre, vous devez en planter deux, chez vous ou le domaine public communal. Je vous conseille fortement de le faire chez vous pour vous protéger du soleil. C'est tellement agréable un repas champêtre à l'ombre d'un cerisier même si les oiseaux vous volent les cerises sans restriction.

Joel Marivain

Décès de Francis Guillory le 17 juin 2025 : porte drapeau de l'Union Nationale des anciens Combattants pendant 30 ans



Cette photo du 11 novembre 2017 me semblait parfaite pour imager la fierté de Francis pour cette mission : représenter notre section pour les principales commémorations patriotiques. Il a fait ce don à la collectivité avec sa discrétion habituelle. Le voir devant m'a incité à sélectionner cette photo. Ce n'était pas la peine de s'interroger pour savoir s'il pouvait représenter la commune, il était là. Merci Francis pour tout ce tu as fait pour nous.
Joel Marivain, président de l'UNC section de Kerfourn



« ET SI VOTRE ASSOCIATION POUVAIT GAGNER JUSQU'À 1000 € ? »

La collectivité s'engage à verser une subvention jusqu'à 1000 € ainsi qu'à accompagner les bénéficiaires, dans la mesure du possible, dans la mise en œuvre de l'action proposée.

Cet appel à projets est destiné à toutes les associations du territoire de Pontivy Communauté.

Afin de pouvoir prétendre à ce soutien, les associations doivent s'engager à :

- Mettre en place une action, un événement en lien avec la prévention des déchets
- Prendre en compte la prévention des déchets dans l'organisation d'un événement

Les projets devront : - être réalisables avec un budget explicite

- proposer des solutions pratiques et concrètes, axées sur la transition écologique
- correspondre à une initiative de terrain, et avoir un lien avec le territoire
- être présentées avec soin et pédagogie

Important : les subventions ne seront versées qu'une fois l'action réalisée.

CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS :

Pontivy Communauté exerce la compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » sur son territoire, dont la collecte sélective des matériaux recyclables (emballages, papier, verre).

De nombreuses associations, établissements, collectent et valorisent financièrement le papier. Aussi, afin de soutenir ces initiatives, Pontivy Communauté a obtenu de déclarer auprès de CITEO les tonnages de papier collectés par les associations. Il a ainsi été décidé que les soutiens supplémentaires ainsi dégagés seront reversés aux associations qui agissent dans le domaine de la prévention et du tri des déchets.

MODALITES D'INSCRIPTION ET D'ENVOI

Les associations intéressées devront compléter le bulletin de participation en annexe.

Les participants pourront transmettre leur proposition en présentant les différents éléments sous forme de photo, vidéo, texte ou tout autre support de communication utile pour la sélection des dossiers. Dans tous les cas, elle devra être accompagnée du bulletin de participation dûment rempli.

Les éléments devront être envoyés par mail **avant le 31 décembre 2025** à : servicedechets@pontivy-communaute.bzh

Dans un premier temps, la Commission « Collecte, Valorisation et Prévention des déchets » examinera les dossiers déposés et choisiront les projets qui auront été désignées recevables. Le jury se réunira pour choisir les finalistes parmi ceux sélectionnés.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Cela consiste à réduire la quantité et/ou la dangerosité des déchets produits en intervenant à la fois sur la production et la consommation des produits. La prévention des déchets est un levier d'économie des ressources naturelles, matières premières épuisables ; de limitation des impacts liés à la production, transformation, transport et utilisation des matières et produits qui génèrent ces déchets ; de diminution du coût de gestion des déchets pour la collectivité nationale.

Exemples d'actions de prévention des déchets :

Achats responsables : produits éco-labellisés, moins emballés, locaux, moins dommageables pour l'environnement, favoriser les gros contenants, consignés...

Consommation responsable : Utilisation de vaisselle réutilisable, de l'eau du robinet (bar à eau), dématérialisation de la communication, promotion du réemploi, de la réparation et du don/prêt, location de matériel, lutte contre le gaspillage alimentaire...

Gestion de proximité des biodéchets : compostage, méthanisation

Éducation, sensibilisation à la prévention des déchets : stand d'information, formations aux écogestes, ateliers (couches lavables, fabrication de produits cosmétiques et ménagers, animation « Chariot Mini – Maxi déchets », jardinage naturel, etc.), spectacle, conférence, débats...

BILAN FINANCIER des travaux sur les logements Impasse Park Er Forn

Nous avons maintenant une vision presque complète de cet investissement. Il reste le ravalement extérieur. La création de ces trois logements a coûté 531 763 € HT dont 58 050 € d'études et d'assistance au maître d'ouvrage. Le budget a été tenu avec 2,76 % de dépassement pour une rénovation avec tous les à côté qui alourdissent la note.

Lot N°1	démolitions et VRD	: 101 180 €	Lot N°2	charpentes	: 30 090 €
Lot N°3	couvertures bardage	: 24 830 €	Lot N°4/5	menuiseries	: 70 640 €
Lot N°6	cloisons isolation	: 63 890 €	Lot N°7	revêtements de sols	: 11 460 €
Lot N°8	peintures	: 19 460 €	Lot N°9	plomberie/sanitaire chauffage	: 96 280 €
Lot N°10	électricité	: 42 405 €			
Raccordement eau		: 2 160 €			
Cuisines		: 9 220 €			

Les recettes prévues sont de 252 356 € soit 47 % de l'investissement et les loyers d'environ 20 000 € par an

Conseil départemental du Morbihan	: 7 500 €	Etat DETR	: 140 000 €
Etat aide à la pierre	: 12 398 €	Pontivy Communauté	: 22 080 €
Conseil régional de Bretagne	: 70 378 €		
Emprunt sur 30 ans	: 228 000 €	et des annuités d'environ	12 350 €

Nous avons facturé deux entreprises pour les retards de chantier pour 6 000 €. Les fonds propres que nous avons affecté à ce projet seront donc financés au bout de 6 ans. Nous n'avons plus à régler la taxe sur les logements vacants et nous recevrons une dotation de l'Etat par habitant supplémentaire (DGF).

CROIX DE KERDOUAR

Le conseil municipal en juin a validé la proposition de rénover la croix de Kerdouar suite à sa destruction partielle lors de la tempête Ciaran. Pour rappel pour les anciens et pour information pour les plus jeunes, cette croix a été construite par Jean Le Deit suite à une promesse faite s'il survivait à son séjour dans les camps d'internement en Allemagne.

Le réseau Pat O'Leary, dirigé par Hubert Crévic et Guy Lenfant organisait la résistance, les planques d'armes et le sauvetage des aviateurs en centre Bretagne. Suite aux agissements de Roger Le Neveu, tout le réseau tombe début juin 1943 avec l'arrestation d'Hubert Crévic en possession malheureusement d'un relevé des planques d'armes (deux à Gueltas chez Joseph Tuffin à Petit Kerboury, chez Albert Le Moing à Boju, une à Crédin chez Vincent Guillo, maire de Crédin, à l'abbaye de Timadeuc avec le père Guenael et enfin une à Kerdouar à Kerfourn). Jean est arrêté le 14 juin 1943 par la Gestapo. Les cinq hommes sont emprisonnés et torturés à Rennes pendant 55 jours puis convoyés à la forteresse d'Angoulême puis à Compiègne. Jean est déporté à Neuengamme le 7 juin 1944, puis Oranienburg-Sachsenhausen. Il est libéré le 30 avril 1945, reste un mois à l'hôpital en Allemagne avant son retour à la ferme.

Hubert Le Deit, de son père, se souvient d'un homme brave, calme : il n'avait pas de haine.

« lui, il savait pourquoi il était là-bas, alors que des copains avaient été pris pour rien. C'était pire »

La croix a été refaite par l'entreprise Patrice Morvan de Kerfourn avec du bois exotique d'essence Iroko et réinstallée le 5 août avec l'accord de Laurence Aubert, propriétaire du terrain. La statue volée il y a plusieurs années avait été remplacée par un don d'Anne Chapel et la paroisse de Kerfourn. Nous prévoyons d'installer un panneau d'information sur place.



Nouveau commerce à Kerfourn

1963-2007



Septembre 2007- mai 2025



Le temps passe et les commerces de proximité évoluent malgré tout. Marie Jo a sélectionné un couple adapté à sa clientèle. Confier ses clients aux bonnes personnes était un impératif pour elle. La commune a de la chance de bénéficier de cette maison pour tous. Antoine et Mélodie ont choisi de nommer leur commerce « L’AFTER. ». Vous en conviendrez, vous ne pouvez pas le louper avec ce superbe ravalement de façade. (merci aussi à Angelina).

La municipalité vous invite à utiliser ces services de proximité quitte à changer vos habitudes. Nous avons des commerces essentiels : utilisez les s’il vous plaît.

Mai 2025



Cherchez l’intruse... et visiblement le bar est assez grand pour vous accueillir.